



## DIALOGUE SOCIAL AU POINT MORT

L'intersyndicale a rencontré le Directeur de cabinet puis la Ministre des outre-mer (MOM) ce jeudi 28 septembre pendant près de 3 heures à la Préfecture.

Il se dégage une impression générale de volonté de bien faire et d'appuyer nos revendications mais également une certaine forme d'impuissance à les faire prendre en compte par les autres Ministères concernés à savoir le MEN (Ministère de l'éducation nationale) et le MFP (Fonction Publique). Malgré tout, le Directeur de cabinet nous indique d'emblée que la Ministre rencontrera ses homologues du MEN et de la FP le 5 octobre et que nous devons donc lui exprimer clairement nos demandes. On notera que cet exercice a déjà été fait devant la Ministre précédente mais qu'à cela ne tienne !

Sur l'attractivité le Directeur de cabinet nous indique que deux décrets simples sont prévus fin septembre concernant l'IFCR et l'ISG.

Lorsque nous l'interrogeons sur la suppression ou au moins l'abaissement de la condition de durée de service pour l'IFCR dans le nouveau décret, il dit ne pas savoir. En revanche il affirme que l'IFCR sera versée aux néo-titulaires. Le problème est que nous n'avons pas le décret sous les yeux pour vérifier. L'incertitude reste donc totale.

Lorsque nous lui demandons si le nouveau décret ISG mettra fin à l'interdiction du cumul pour deux agents mariés, pacés ou en concubinages, il répond qu'il n'en sera rien.

Il est vraisemblable que ces deux décrets seront publiés fin septembre sans que nos revendications ne soient prises en compte. Si cela était confirmé, cela constituerait une énorme erreur en matière d'attractivité. Nous estimons que le MEN et la FP porteraient une lourde responsabilité dans une nouvelle dégradation du service public d'éducation à Mayotte.

Sur la baisse de la fiscalité des IE revendiquée là aussi, faut-il le souligner de nouveau, dans le cadre de l'attractivité, le Directeur de cabinet nous indique qu'un courrier a bien été envoyé au secrétariat d'état au budget et qu'il peut nous le communiquer. Certes nous avons l'appui du cabinet mais sans aucun résultat concret pour le moment.

Concernant l'accélération de carrière au MEN, il n'y a pas pour le moment la moindre avancée. Le MEN y travaille, nous dit-on. Or s'agissant d'attractivité, l'attente n'est plus possible. Des décisions doivent être prises dès maintenant en vue de la prochaine rentrée. Et nous ne pouvons nous contenter de vagues promesses.

S'agissant de la prise en compte de l'ancienneté générale de service (AGS) des agents intégrés dans les corps passerelles ou propres, là encore le constat est que les futurs décrets n'ont pas prévu d'inclure les légitimes revendications de l'intersyndicale, à savoir AGS reprise en compte à 75 % avant 2005 et à 100% entre 2005 et 2016.

Par ailleurs l'intersyndicale s'étonne de constater qu'un décret sur les retraites a été publié sans consultation des organisations syndicales et là aussi maintient des situations de précarité à la retraite qui sont insoutenables.

D'une manière générale, le SNES constate que cette réunion est loin d'être à la hauteur des attentes créées par les négociations qui se sont étalées depuis septembre 2015. Certes la Ministre portera nos demandes et propose d'organiser des rencontres techniques avec le MEN et le MFP reconnaissant ainsi le travail effectué par nos organisations mais cela ne suffit pas.

**Conclusion : pour le SNES, cette réunion donne une impression d'improvisation très regrettable ce qui laisse à penser que les organisations syndicales dont la nôtre ne sont pas traitées avec le sérieux requis. Le SNES attendait de la part du MOM plus d'implication et de précisions dans le traitement des dossiers qu'ils sont censés maîtriser et pour lesquels de nombreuses séances de discussion ont déjà été organisées. La mobilisation devra reprendre très bientôt !**